

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESDEUXIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

1999-2000

LE 21 SEPTEMBRE 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 21 SEPTEMBRE 1999 À 20 h 00  
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU  
À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES DENISE DAoust-BIGONNESSE, MICHELINE PATENAUDE-FORTIN

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents (secondaire)  
PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines  
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles  
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique  
JEAN JOLY, secrétaire général  
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières  
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service de l'information  
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes  
GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation  
professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent d'un élève de l'école de l'Odyssée questionne le classement de son enfant.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.E.-0958-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 17 août 1999

6.02 Correspondance

6.03 Règlement CSGS-02A-1999 modifiant le Règlement CSGS-02-1998 fixant la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif: Adoption

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 École des Moussaillons: Adjudication du contrat de cafétéria scolaire

7.02 École Louis-Lafortune-des Cheminots: Adjudication du contrat de cafétéria scolaire

- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
 8.01 Plan de répartition des programmes et des services de formation pour l'année 1999-2000:  
 Adoption  
 8.02 Emploi-Québec: État de dossier
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
 9.01 Engagements  
 9.02 Modification d'un poste non vacant  
 9.03 Responsables d'école  
 9.04 Création de postes  
 9.05 Abolition d'un poste vacant  
 9.06 Amendement de résolutions  
 - Information
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
 10.01 Liste des comptes: Vérification
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES  
 11.01 Contrats à entériner  
 11.02 Acquisition d'équipement informatique: Adjudication de contrat
- 12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AOÛT 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.E.-0959-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 17 août 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.E.-0960-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE le procès-verbal de la séance du 17 août 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.03 RÈGLEMENT CSGS-02A-1999 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CSGS-02-1998 FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF: ADOPTION

(C.E.-0961-09-99)

CONSIDÉRANT que le Comité exécutif a annoncé, à sa séance du 17 août 1999, par la résolution C.E.-0901-08-99, son intention d'adopter le règlement cité en rubrique à sa séance du 21 septembre 1999;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que copie dudit projet de règlement a été transmise au Comité de parents et aux Conseils d'établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Comité exécutif adoptent le "Règlement CSGS-02A-1999 modifiant le Règlement CSGS-02-1998 fixant la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif", tel que déposé en annexe sous la cote 6.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ÉCOLE DES MOUSSAILLONS: ADJUDICATION DU CONTRAT DE CAFÉTÉRIA SCOLAIRE

(C.E.-0962-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Biggonnesse

D'entériner l'octroi de contrat de la cafétéria de l'école des Moussailons à la firme "Les Services alimentaires des Moissons", pour l'année scolaire 1999-2000, et d'ajouter un avenant en ce sens au contrat déjà en vigueur avec ledit concessionnaire.

De désigner la présidente du Comité exécutif et le directeur général pour signer ledit avenant pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 ÉCOLE LOUIS-LAFORTUNE-DES CHEMINOTS: ADJUDICATION DU CONTRAT DE CAFÉTÉRIA SCOLAIRE

(C.E.-0963-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

D'octroyer le contrat de la cafétéria de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots à la firme "Le Menu-Délice", pour l'année scolaire 1999-2000.

De désigner la présidente du Comité exécutif et le directeur général pour signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 PLAN DE RÉPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE FORMATION POUR L'ANNÉE 1999-2000: ADOPTION

(C.E.-0964-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent le plan de répartition des programmes et des services de formation offerts par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, pour l'année 1999-2000, tel que déposé en annexe sous la cote 8.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.02 EMPLOI-QUÉBEC: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle fait état du dossier cité en rubrique, à partir du document déposé en annexe sous la cote 8.02.

Le directeur général et la présidente du Comité exécutif complètent.

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

## 9.01 ENGAGEMENTS

## - PERSONNEL ENSEIGNANT

BLOUIN, Véronique

(C.E.-0965-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Véronique Blouin à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 16 mars 1999, à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 20 mars 1999 et à titre d'enseignante à temps partiel, à compter du 30 mars 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DRAPEAU, Christian

(C.E.-0966-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Christian Drapeau à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 7 juin 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GIBOULEAU, Isabelle

(C.E.-0967-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Isabelle Gibouleau à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 28 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LACOSTE, Jean-Patrick

(C.E.-0968-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Jean-Patrick Lacoste à titre d'enseignant à la leçon, à compter du 11 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROULX, Nathalie

(C.E.-0969-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Nathalie Proulx à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 7 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RABY, Lucie

(C.E.-0970-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Lucie Raby à titre d'enseignante à la leçon, à compter du 31 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## - PERSONNEL CADRE

PITRE, Sylvie

(C.E.-0971-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Madame Sylvie Pitre et sa nomination au poste de directrice d'école à l'école Jacques-Barclay et ce, à compter du 30 septembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FORTIER, Vincent

(C.E.-0972-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent l'engagement de Monsieur Vincent Fortier et sa nomination au poste de directeur de l'école institutionnelle des Bourlingueurs-Sainte-Catherine et ce, à compter du 25 octobre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9.02 MODIFICATION D'UN POSTE NON VACANT

(C.E.-0973-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE le poste saisonnier de technicien en éducation spécialisée à temps partiel (25 h/sem.) aux écoles Gérin-Lajoie (20 h/sem.) et Pie-XII (5 h/sem.) soit modifié en un poste saisonnier de technicien en éducation spécialisée à temps partiel (25 h/sem.) à l'école Gérin-Lajoie, à compter du 30 août 1999, et que Madame Véronique Yvon demeure titulaire du poste ainsi modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9.03 RESPONSABLES D'ÉCOLE

(C.E.-0974-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif autorisent la nomination des personnes suivantes à titre de responsables d'école, pour l'année scolaire 1999-2000, à savoir:

École Bonnier	SENÉCAL, Jacqueline
Centre l'Accore	RODRIGUE, Huguette (jour)
Centre Sésame	CYR, Danielle
École Champlain-Annexe	LEMAY, Nathalie
École Clotilde-Raymond	BOYER, Anny
École Daigneau	DUMOUCHEL, Sylvie
École de l'Aquarelle	MONTPETIT, Rachel
École de l'Odysée	OUMET, Lina
École de la Petite-Gare	LEGUERRIER, Paul
École des Moussaillons	DULUDE-DENEULT, Jocelyne
École des Trois-Sources	LABRIE, Christiane
École Gabrielle-Roy	GAUVREAU, Michel
École Gérin-Lajoie	BEAULIEU, Gisèle
École Jacques-Barclay	PINSONNEAULT-DUPRÉ, Carole
École Jean-Leman	VIGNEAULT, Claude
École Jean-XXIII	DESBIENS, Ronald
École Maria-Goretti	CARDINAL, Ninon
École Pie-XII	LALONDE, Jeanne
École Saint-Bernard	TREMBLAY-DENEULT, Claire
École Saint-Édouard	BOUCHER-DESJARDINS, Jacqueline
École Saint-Isidore-Langevin	RATELLE-LABELLE, Louise
École Saint-Jean	GAUDET, Robert
École Saint-Jean-Baptiste	BEAULIEU, Monic
École Saint-Joseph (Mercier)	POUPART, Claude
École Saint-Jude	LABERGE, Marie-Reine

École Saint-Marc  
 École Saint-Michel-Archange  
 École Saint-Patrice  
 École Saint-René  
 École Saint-Romain  
 École Saint-Viateur  
 École Sainte-Clotilde

NADON-CARRIÈRE, Renée  
 BÉLANGER, Patrick  
 CHARETTE, Lucile  
 HUOT, Manon  
 ÉTHIER, Diane  
 LÉTOURNEAU-PERRAS, Lise  
 ROSA, Chantal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.04 CRÉATION DE POSTES

(C.E.-0975-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste saisonnier de technicien en éducation spécialisée à temps complet (30 h/sem.) à l'école Laberge soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0976-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste d'ouvrier certifié d'entretien à temps complet (38 3/4 h/sem) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école Christ-Roi (16, Abbotsford) soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0977-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste d'ouvrier certifié d'entretien à temps complet (38 3/4 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école de la Magdeleine soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0978-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste d'ouvrier certifié d'entretien à temps partiel (28 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école de la Magdeleine soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0979-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE deux postes d'ouvrier certifié d'entretien à temps partiel (28 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école Christ-Roi (16, Abbotsford) soient créés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0980-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de peintre à temps partiel (28 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école Christ-Roi (16, Abbotsford) soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(C.E.-0981-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de peintre à temps partiel (28 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école des Timoniers soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0982-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste de tuyauteur à temps partiel (28 h/sem.) au Service des ressources matérielles (affectation: territoire de la Commission) à l'école Pierre-Bédard soit créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0983-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier de psychologue à temps partiel (45%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Sophie Legault y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0984-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier de psychologue à temps partiel (40%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Lyne Vaillancourt y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0985-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier de psychologue à temps partiel (35%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Monsieur Marc Gélinas y soit affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0986-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier de conseiller en orientation à temps partiel (20%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Isabelle Dumoulin y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0987-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier de conseiller en orientation à temps partiel (32%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Johanne Simard y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0988-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier d'orthophoniste à temps partiel (55%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Véronique Boyer y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Amendée par C.E.-0989-09-99  
 C.E.-01563-01-00  
 Pe 2000-01-18

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier d'orthophoniste à temps partiel (45%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Julie Lafrenière y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0990-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QU'un poste régulier d'orthophoniste à temps partiel (15%) aux Services éducatifs aux jeunes soit créé et que Madame Geneviève Gosselin y soit affectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.05 ABOLITION D'UN POSTE VACANT

(C.E.-0991-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QU'un poste saisonnier de technicien de travail social à temps partiel (15 h/sem.) à l'école Saint-Viateur, vacant depuis le 30 août 1999, soit aboli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.06 AMENDEMENT DE RÉOLUTIONS

(C.E.-0992-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la résolution C.E.-0753-05-99 soit amendée de manière à ce que soit ajouté le mot "saisonnier" après le mot "poste".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0993-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la résolution C.E.-0944-08-99 soit amendée de manière à remplacer "technicien de travail social" par "technicien en éducation spécialisée".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-0994-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière

QUE la résolution C.E.-0945-08-99 soit amendée de manière à remplacer "technicien en éducation spécialisée" par "technicien de travail social".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- INFORMATION

Les membres du Comité exécutif sont officiellement informés des faits suivants, à savoir:

- Madame Charline Bouchard est confirmée au poste de coordonnatrice au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (Poly-services aux entreprises) et ce, au terme de sa période de probation.
- Madame Annie Leblanc, enseignante à l'école Champlain-Annexe, a démissionné de son poste le 1er juillet 1999.
- Monsieur Jean-Guy Poirier, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine, a pris sa retraite le 16 août 1999.



- Madame Martine Savaria, enseignante à l'école secondaire de la Magdeleine, a démissionné de son poste le 5 août 1999.
- Madame Claudette Fontaine-Chabot, enseignante à l'école Saint-Jude, sera en retraite progressive du 1er juillet 1999 au 30 juin 2004.
- Madame Lise Martineau-Trahan, enseignante à l'école Saint-Jude, sera en retraite progressive du 1er juillet 1999 au 30 juin 2003.
- Madame Léonette Plante, enseignante à l'école Saint-Jude, sera en retraite progressive du 1er juillet 1999 au 30 juin 2002.
- Monsieur André Roberge, enseignant à l'école des Bourlingueurs, sera en retraite progressive du 1er juillet 1999 au 30 juin 2002.

## 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### 10.01 LISTE DES COMPTES: VÉRIFICATION

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 10 août 1999 et se terminant le 13 septembre 1999 est soumise aux membres du Comité exécutif pour fins de vérification.

## 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

### 11.01 CONTRATS À ENTÉRINER

(C.E.-0995-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE les membres du Comité exécutif entérinent les contrats mentionnés dans le document déposé en annexe sous la cote 11.01 et octroyés en vertu de la dérogation consentie par la résolution C.E.-0955-08-99.

POUR : 4  
 CONTRE : 1  
 ABSTENTION : 0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

### 11.02 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE: ADJUDICATION DE CONTRAT

(C.E.-0996-09-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «9e BIT INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quarante-six dollars et trente-huit centièmes (98 346,38 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'acquisition d'équipement informatique, tel que décrit dans le document déposé en annexe sous la cote 11.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

## 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

## 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE


(C.E.-0997-09-99)


À 20 h 55, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Daoust-Bigonnesse

QUE la séance ordinaire du 21 septembre 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Présidente de la séance

  
Secrétaire général